

UN PEU D'HUMOUR....

....À PROPOS D'HORAIRES DE TRAINS

Les nouveaux horaires de TGV nous mettant à 4 h 40 de Paris ont été bien accueillis. Les changements ne furent pas toujours acceptés aussi favorablement dans le passé.

Réuni en séance extraordinaire le 23 janvier 1898, le Conseil municipal de Puget-sur-Argens délibère sur le vœu du Conseil municipal de Toulon, en date du 17 novembre 1897, demandant la modification du nouvel horaire de la compagnie P.L.M. et basé sur les considérations suivantes :

«Le train qui partait autrefois de Toulon pour Nice à 6 heures du matin part maintenant à 5 h 35 (1^{er} inconvénient) ; de plus ce train qui arrive à Carnoules à 6 h 44 n'en repart qu'à 7 h 10 ; il subit donc un arrêt de 26 minutes pour laisser passer un train de grand luxe (qui ne contient que des wagons salons) partant de Paris à 5 h 30 du soir et partant de Toulon à 6 h 28 du matin.

Ce train de luxe est suivi à une demi-heure d'intervalle d'un autre rapide allant aussi directement de Toulon aux Arcs sans arrêt ; de sorte que si le train de luxe a plus de 10 minutes de retard (ce qui arrive tous les jours) le train omnibus garé à Carnoules subit ce retard, et comme il met 50 minutes pour aller de Carnoules aux Arcs il sera attrapé en route par le rapide qui suit le train de luxe et lui barrera la route. Pour que cela n'arrive pas, dans ce cas de retard, le train omnibus attend à Carnoules le passage des deux trains, c'est-à-dire 59 minutes. Ce fait se passe tous les jours : on part une demi-heure plus tôt qu'autrefois et on arrive une heure plus tard.

Il faut noter que ces deux trains de luxe extraordinaires viennent s'ajouter aux deux grands rapides qui partent de Paris le soir à 8 h 25 et 8 h 45 ; de ceci il ressort un fait, c'est que la compagnie P.L.M. sacrifie les intérêts primordiaux de toutes les stations de Toulon à Nice pour être agréable aux trop fortunés et servir ses propres intérêts.»

«Le Conseil, après délibération, est d'avis de s'associer entièrement au vœu par lequel le Conseil municipal de Toulon proteste contre le nouvel horaire de la C^{ie} P.L.M. qui est préjudiciable aux intérêts de toute la région comprise entre Toulon et Nice et prie le gouvernement de vouloir bien obtenir de la compagnie des modifications plus conformes à ces mêmes intérêts.»

D. H.